



LES FRIGON

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON

VOLUME 6 - NUMÉRO 2

PRINTEMPS 1999

LUMIERES SUR LE PASSE - IX.

Robert Frigon (2)

C'est sous la vigilance des disciples de la Compagnie de Jésus que tous ces braves colons, venus d'outre-mer, construisent, à coups de hache, la Mauricie du dix-septième siècle. Trois-Rivières est une ville fermée, sous l'administration directe et la tutelle du gouvernement de la Nouvelle-France alors que le gouverneur agit par délégation de pouvoirs. Village fortifié, l'espace est restreint, rues et terrains sont étroits.

Tout au contraire, à l'est, les seigneuries du Cap-de-la-Madeleine et de Batiscan offraient des aires de développement chacune de deux lieues sur Magtogoek, nom Indien du grand fleuve, par vingt lieues de profondeur. C'est l'abbé de Sainte-Madeleine de Châteaudon, Messire Jacques de la Ferté, conseiller et aumônier du Roi, qui concéda aux Jésuites ces deux seigneuries, la première en 1651 et la seconde en 1639. L'idée de l'Abbé était de grouper les tribus Indiennes en un seul endroit afin de les évangéliser et de les civiliser. Avant l'installation permanente des blancs, les Amérindiens tenaient Batiscan comme un lieu de rassemblement annuel. Et le contexte géographique s'y prêtait fort bien au confluent du majestueux Saint-Laurent et de la spacieuse rivière Batiscan conduisant au nord et aux territoires de chasse.

Le Peau-rouge étant un nomade, il a bien fallu admettre que cette idée d'un regroupement devait être écartée et qu'un vaste territoire était mis à la disposition des nouveaux sujets, ces derniers ne se privant aucunement et se réclamant de plusieurs concessions, tant au Cap-de-la-Madeleine qu'à Batiscan.

Au nombre des pionniers de la Mauricie, ils sont tout de même nombreux, soulignons la présence, dès le milieu du 17^e siècle, de Pierre Guillet dit Lajeunesse et de son frère Mathurin Guillet. Ils étaient déjà là en 1648. Ils sont mariés aux deux soeurs Jeanne et Catherine de Saint-Père. Ajoutons à ces couples les frères Nicolas Rivard dit Lavigne et Robert Rivard. Les deux soeurs de Saint-Père étaient au pays, avec leur mère, dès 1647 tandis que les frères Nicolas Rivard et Robert Rivard dressaient les plans de leur avenir sur ce continent dès 1649. On suppose que ces pionniers et pionnières de la première heure, en vertu de leur ancienneté et de leur connaissance du pays par rapport aux nouveaux arrivants, leur valut du respect et de la considération. Nicolas Rivard a été Capitaine de Milice puis shérif et son frère Robert

SOMMAIRE

Lumières sur le passé - IX	1
La musique au temps de François Frigon et de Marie-Claude Chamois	2
Chronologie commentée du procès de Marie-Claude Chamois - III Première sentence favorable à Marie-Claude Chamois	3
Les Frigon@Internet	5
François Frigon voyageur- III	6
Conseil d'administration	8
Les membres	8

Rivard aura été un trafiquant et commerçant astucieux.

Mathurin Guillet est tué par les Iroquois en 1652 et **Nicolas Rivard** cueille sa veuve, **Catherine de Saint-Père**. Son jeune frère, **Robert Rivard**, épouse, en 1664, **Madeleine Guillet**, fille de Pierre Guillet. Nous savons que l'anneau du mariage n'unit pas que le couple mais sert aussi à consolider des liens parentaux entre les familles. Et pour affermir ces liens, un autre colon de la première heure, **Jean Moreau**, épouse **Anne Guillet**, aussi fille de Pierre Guillet, en 1667. Voilà la toile de fond sur laquelle l'ancêtre de la seconde génération, **Jean-François Frigon**, pourra broser sa destinée.

Jean-François Frigon, après quelques voyages aux Illinois en compagnie de son père, épouse, le 8 février 1700, à Batiscan, **Marie-Madeleine Moreau**, fille de **Jean Moreau** et d'**Anne Guillet**. Le même jour, **Françoise Frigon** épouse **Joseph Moreau**, son beau-frère par alliance. Françoise est née en 1681 à Batiscan et ira terminer son existence en 1755 à Yamachiche chez une de ses filles, à un âge respectable.

Les registres de catholicité de Batiscan témoignent de ce mariage double, en plein hiver selon la coutume du temps. En marge, il est écrit: "*Mariage de François Frigon et Magdeleine Moreau*". Citons: "*Ce jourd'hui 8e fevrier 1700 après la publication de trois bans entre Francois Frigon fils de Francois Frigon et M. Magdeleine Chamois ses pere et mere d'une part et M. Magdeleine Moreau fille de Jean Moreau et d'Anne Guillet ses pere et mere tous de cette paroisse d'autrepart ne s'etant trouve aucun empêchement je soussigne Laurent Vallier prestre religieux et missionnaire a ce commis de Mr le Cure de Batiscan, ay recu leur mutuel consentement de parole et leur ay donné la benediction nuptiale sousla forme de notre mere Ste Eglise en presence des Sieurs Jean Lariou, Jean Trottier, Jean Lafond, Robert Rivard lesquels ont signe*".

La Mauricie connut beaucoup d'agitation durant cette étape initiale du défrichement de la colonie. Il fallut compter sur la présence des Iroquois qui attaquèrent Trois-Rivières en 1653. Ils furent heureusement repoussés par **Pierre Boucher** et ses volontaires. □

La musique au temps de François Frigon et de Marie-Claude Chamois? - II

Raymond Frigon (1)

Nos lecteurs se souviendront avoir lu dans le numéro Printemps 1997, qu'après avoir écouté de la musique baroque du XVIIe siècle sur CD-ROM nous nous demandions: *Qu'était donc la musique en Nouvelle-France au temps de François Frigon et de Marie-Claude Chamois?* N'étant pas disposé à faire les recherches nécessaires, la question risquait de demeurer sans réponse. Mais voilà que l'autre jour, en parcourant la revue d'histoire du Québec "Cap-aux-Diamants", numéro Été 1999, notre attention a été attirée par l'article de Louise Courville, *Nos musiques anciennes sorties de l'oubli*. Madame Courville est la directrice fondatrice de l'Ensemble Nouvelle-France. Madame Courville nous apprend que l'ensemble, fondé en 1978, "*se consacre depuis ses débuts à la recherche et à la diffusion de la musique historique du Québec à partir des manuscrits et des documents d'archives. ...Le résultat de ces fouilles permet maintenant à l'Ensemble Nouvelle-France de produire la première Anthologie de la musique historique du Québec. Elle a pour but d'offrir un panorama exhaustif de l'histoire musicale québécoise depuis le XVIIe jusqu'au XXe siècle*". L'anthologie comprend à ce jour quatre disques-documents: *L'époque de Julie Papineau (1795-1862)*, *Victoires et Réjouissances à Québec (1690-1758)*, *Nativité en Nouvelle-France* et *L'Épopée mystique*. Espérant avoir aiguïé votre curiosité, nous vous invitons à lire vous-même l'article de Madame Courville en vous procurant le numéro Été 1999 de la revue Cap-aux-Diamants. D'ailleurs, ce numéro est entièrement dédié à la Nouvelle-France. Aussi, vous pouvez consulter le site Internet: <www.mcq.org>, ou communiquer avec l'Ensemble Nouvelle-France par courriel au <enoufran@globetrotter.net>.

Dans la même édition de Cap-aux-Diamants nous avons fait une autre trouvaille intéressante: deux disques officiels des Fêtes de la Nouvelle-France, offrant la musique de la Nouvelle-France jouée par l'Ensemble Stadaconé: Volume 1: Musique instrumentale: Musique amérindienne sur instruments traditionnels - Arts folkloriques sur instruments d'époque - Musique baroque de la "Galante Nouvelle-France". Volume 2: Voix et instruments: Chansons des marins, d'aventures galantes et loufoques, chants amérindiens, la danse chez l'habitant. Ces disques compacts sont disponibles chez les disquaires, au Musée de la civilisation et au Musée de l'Amérique française ou par commande téléphonique au 418-836-3709.

Chronologie commentée du procès de Marie-Claude Chamois contre Jacqueline Girard 1686 à 1693

III

Première sentence favorable à Marie-Claude Chamois

Pierre Frigon (4)

15 MARS 1688

Requête de François Frigon en tant que tuteur des enfants de Marie-Claude Chamois

Le 15 mars 1688, François Frigon intervient comme tuteur des enfants de Marie-Claude Chamois. Il est "...demandeur en requ(ê)te du 15 mars 1688 à ce qu'il fut receu partie intervenante en lad(ite) qualité de tuteur et l'instance entre lad(ite) Marie Claude Chamois se femme et lad(ite) dam(oise)lle Jacquelines Girard Veufve Honoré Chamois en laquelle il s'agit de l'état de lad(ite) Marie Claude Chamois mère desd(its) mineurs..."²¹ "En cet état il intervient comme tuteur de ses enfants."²²

Cette intervention a pour but de certifier l'état de femme mariée de Marie-Claude Chamois et de garantir aux enfants Frigon un droit de succession en cas de décès de cette dernière. Droit auquel ils renonceront, le 10 mars 1710 par un acte passé devant le notaire François Trottain.

2 AVRIL 1688

Jacqueline Girard réagit tout de suite à l'intervention de François Frigon et dès le 2 avril, elle demande un arrêt de défense: " Et les deffences portés par ledit arrest l'avoit signifié le deux avril aud (it) an sans reproduire par lad(ite) Girard..."²³ Trop tard ! Elle ne peut empêcher la cour de siéger et le 21 juin cette dernière donne sa sentence après avoir entendu les témoins.

21 JUIN 1688

Première sentence favorable à Marie-Claude Chamois

On se souvient que la requête du 9 août 1686, demandait " ...la somme de deux mil livres au paym(en)t de laquelle lad(ite) Girard et autres débiteurs de lad(ite) succession seroient contraints par toute voy raisonnable...."²⁴ Jacqueline Girard n'a rien versé.

Alors, le 21 juin 1688, la cour condamne Jacqueline Girard à verser 3000 livres en attendant le compte et partage : " ...et cepandant dès à p(rése)nt attendu que lad(ite) Marie Chaude Chamois n'a rien reçeüe de sa mere ny de la succession de son deffunt pere qu'elle fut condamnée à luy payer la somme de trois mille livres par provision en attendant led(it) compte et partage et aux despens en cas de contesta(ti)on"²⁵

Ce qui est confirmé par le texte de la sentence de 1689 :

"...ladite req(uête) du 19 avril ensuivant (de lad(ite) Marie-Claude Chamois) à ce qu'entre aultre choses en attendant le jugement de l'instance d'entre les partyes le compte et le partage qui se doivra faire entre eux, il fust ordonné qu'elle seroit payée sur les biens a elle appartenans de la succession de son pere et de celle de ses freres et soeur par (?) de provision alimantaire de la somme de trois mil livres a quoy faire la deffenderesse et les débiteurs desdites succession seroient contraints qu'en faisant décharge et ladite deff(ender)sera, condamnée aux despens et q(ue) la sentence qui interviendra seroit exécutée nonobstant oppo(siti)on ou appel q(elconque)"²⁶ Et Jacqueline Girard est condamnée aux dépens : "...à elle mal à propos contesté par lad(ite) dam(oise)lle Jacqueline Girard sa mere faisant droit sur son intervention sans avoir esgard au désaveu fait par lad(ite) Jacquelines Girard de l'état de Marie Claude Chamois sa fille les fins et conclusions prises par lad(ite) Chamois luy fussent faites et adjudgées et lad(ite) Girard condamnée aux despens..."²⁷

On peut douter que Jacqueline Girard ait payé la provision demandée par la cour. Il est clair qu'en 1686, elle avait profité de l'ouverture que la cour lui offrait en la contraignant mollement de payer " par toute voy raisonnable ". Elle

a certainement toujours continuée d'alléguer qu'elle ne pouvait payer, puisqu'il y avait un créancier important sur la fortune d'Honoré Chamois : "On vous a expliqué, Messieurs, la disposition & les qualités de cet acte. La mère y dispose d'un effet considérable en faveur d'un créancier de la succession de son mari"²⁸ La succession de Honoré Chamois a donc une grosse dette. "Il est remarquable qu'il s'agissait d'un effet à prendre sur la succession de M. le Comte de Harcourt..."²⁹ Et cette grosse dette devait se payer à même la succession du comte de Harcourt. Le comte de Harcourt décéda en 1666. La succession n'a probablement jamais payé les Chamois puisqu'en 1693, la cause n'était pas encore réglée. Donc Jacqueline Girard a dû constamment s'appuyer sur cet argument pour ne rien verser à Marie-Claude Chamois.

On sait par ailleurs, par l'acte notarié du 1er décembre 1649³⁰, que Jacqueline Girard était spécialiste des moyens dilatoires pour étirer le temps des créanciers. N'avait-elle pas réussi, à cette occasion, à gagner trois ans de délais, contre 6 créanciers concertés à une même table à qui était due la somme de 5337 livres? Quarante ans plus tard, elle avait donc une longue expérience de toutes les magouilles légales permettant de faire patienter les créanciers.

Ce jugement nous apprend aussi que Jacqueline Girard s'était opposée formellement à ce que le Sieur Millet, témoigne : "...Jacqueline Girard, demanderesse en requ(êt)e du jour de (espace vide dans le texte) aud(it) an 1688 à ce qu'elle fut recue opposante à toute procédure faite par Marie Victoire soy disante Marie Claude Chamois pour parvenir à l'interrogatoire de M(aistr)e Millet doyen de l'église S(ain)t Marcel ce faisant sans y avoir égard que lad(ite) Marie Victoire fut déboutée de ses demandes et condamnée aux despens par lesd(its) Bayen et Bigot le jeune ses advocats et procureur..."³¹ Millet était le confesseur de Marie-Claude Chamois durant son séjour à la Salpêtrière. Il connaissait donc fort bien toute son histoire et son témoignage pouvait être dévastateur pour Jacqueline Girard. On sait aussi qu'il avait transporté Marie-Claude Chamois dans son carosse lorsqu'elle était sortie de la Salpêtrière, en route pour la Nouvelle-France, en 1670 : "...qu'au commencement du mois de may 1670 ayant esté nommée avec plusieurs autres filles de l'Hospital pour aller en Canada par ordre du Roy, elles furent conduites jusqu'au pont rouge par lesd. ecclésiastiques et par (Auber?) chirurgien de l'hospital, la dame Moussy, supérieure (?) et autres dont partye (de Talvatz) furent avec le sr Millet dans son carosse et furent embarquées en ce lieu pour aller en Canada..."³²

13 JUILLET, 6 AOÛT et 11 AOÛT 1688

Arrêt de défense et opposition de Marie-Claude Chamois ; appel de Jacqueline Girard

Le 13 juillet, Jacqueline Girard obtient un arrêt de défense ; le 6 août l'arrêt de défense est signifié à Marie-Claude Chamois ; le 11 août, Marie-Claude Chamois enregistre son opposition:

"L'Enquête a été faite & les témoins entendus, avant que l'Intimée eût fait signifier un Arrêt de défenses qu'elle a obtenu."³³ Marie-Claude s'oppose à cet arrêt de défense : "On a formé opposition à cet arrêt pendant le cours de la procédure."³⁴

"...quelle sentense du 21juin 1688 par laquelle en(tr)e aultre choses pour faire droit sur ladite provision demandée les partyes ont esté appointé (?) dans trois jours par d(eva)nt m(aistre) Jean Demoullon con(seille)r rapp(orte)ur de l'instance principale production, de lad(ite) demand(er)sse l'arrest de défence de icelle lad(ite) sentence obtenue par ladite Girard le 13 juillet 1688 signifié le 6 aoust ensuivant arrest du onze aoust 1688 par lequel lad(ite) d(emande)rsse a esté opposant."³⁵

Jacqueline Girard va donc en appel : "...la dite Jacqueline Girard audit nom, Appellante des Sentences contr'elle rendues aux Requêtes du Palais, les vingt-un juin mil six cent quatre-vingt-huit, & douze Mai mil six cent quatre-vingt-neuf, Défenderesse d'une autre part..."³⁶

Elle s'oppose formellement à payer les 3000 livres de provision sur l'héritage. C'est compréhensible. Payer équivaut à admettre la légitimité des demandes de Marie-Claude Chamois.

Voyons la suite...un an plus tard...au prochain numéro.

□

françois.marie-claude@marie-claude.françois

LES FRIGON @ INTERNET

Les adresses électroniques des membres et des amis des Frigon

Anthony Frigon (123), Vancouver, BC
 Bob Harvey (35), Saint-Johnsville. N.Y.
 Barbara Frigone Dexter, Tacoma, WA
 Céline Frigon (79), Pierrefonds, QC
 Charles Frigon (5), Edmonton, Alberta
 David & Ingrid Frigon, Edmonton, Alberta
 Diane Frigon (15), Saint-Tite QC
 Donald Frigon (110), Casper, Wyoming
 Elaine Bessette Smith (68), Burlington, Vt
 Edmund & Elaine Frigone (46), Allyn, WA
 Gabrielle Frigon Gagnon (98), St-Eustache
 Gaétan Frigon (107), Montréal, QC
 Georges Frigon (93), Saint-Boniface, QC

Gérald Frigon (116), Laval, Québec
 Ginette Frigon (85), Ste-Rosalie. QC

Henry F. Frigon (127), Kansas City, MO

Ivanhoë Frigon III, Rock Forest, QC
 Jean-François Frigon, Vancouver, BC
 Jean-Claude Frigon (119), Montréal, QC

ajfrigon59@aol.com
 baharvey@telenet.net
 rdexter10@aol.com
 guy.basque@sympatico.ca
 chfrigon@aol.com
 frigonfm@connect.ab.ca
 frigondi@globetrotter.qc.ca
 dfrigon@trib.com
 ebsmithsr@aol.com
 eefrigone@aol.com
 gabyga@total.net
 gfrigon@publipage.com
 georgeseffrigon@moncourrier.com
 grald.frigon@sympatico.ca
 frigon.champagne@hy.cgocable.ca
 71333.352@compuserve.com
 ifrigon@videotron.ca
 jeanf@ee.ubc.ca
 jean-Claude.Frigon@nrc.ca

Jean-René Frigon(11) , Trois-Rivières, QC

Joan Traill, Sale, VIC, Australia
 Jude Frigon (129), Burlington, Ontario
 Jacques Frigon (104), Ottawa, Ontario

Les Arseneau(9), Fountain Valley, CA
 Liliane Frigon (109), Shawinigan Sud, QC
 Luc Frigon (3), Memphis, Tennessee
 Louise Frigon (83) Ste-Anne-de-la-Pérade
 Lucie Frigon Caron (56), Hull, QC
 Martha (Frigon) Pascual, La Palma, CA
 Paul Frigon (6), Almonte, Ontario
 Pierre Frigon (4) St-Hubert QC
 Raymond Frigon(1), Ottawa, ON
 Richard Frigon (73), Niceville, Florida
 Richard Frigon (77), Medfield, MA
 Robert Frigon (2), Charny, QC
 Romuald Frigon (132), Ottawa, ON
 Ronald Burton, Goshen, Indiana
 Steven Frigon (125), San Diego, CA
 Wendy Scott, Rondel, BC
 William Frigon (66), Enfield, CT

jrf@cgocable.ca
 frigon.jean-rene@hydro.qc.ca
 trailljh@netspace.net.au
 jfrigon@compuserve.com
 jacques.frigon@ms.psc-cfp.x400.gc.ca
 arseneau@worldnet.att.net
 cmagnan@tv.cgocable.ca
 lfrigon@globalissue.com
 assfri@concepta.com
 richardc@inexpress.net
 SciFiF01@aol.com
 psrgroup@psrgroup.on.ca
 pfrigon@cam.org
 rayfrigon@aol.com
 rfrigon@aol.com
 sfrigon@juno.com
 mfrigon@webnet.qc.ca
 jfrigon@sympatico.ca
 rjburton@npcc.net
 sfrigon@ucsd.edu
 wscott@mail.escapees.com
 wf-nf@webtv.net

➡ Si vous ne figurez pas sur cette liste ou si votre adresse électronique est erronée, S.V.P. nous le signaler à rayfrigon@aol.com

Liens utiles @ Internet

Le site de Pierre Benoit: Activités et recherches en généalogie et histoire, au Québec
<http://pages.infinit.net/pbenoit/>

Quelques sites intéressants recommandés par la revue française GÉ MAGAZINE

Le site de généalogie contributive Hereditas:
<http://www.hereditas.com>

Le site des villages avec liens généalogiques:
<http://www.chez.com/ect/vil.htm>

Un site sur la Bourgogne généalogique:
<http://www.chez.com/ect2/bourgogn.html>

Un site sur le Paris ancien de 1360:
<http://www.paris.dotcom.fr/paris/misc/histoire/dit.html>

**François Frigon voyageur
III
Voyages aux Outaouais et aux Illinois
Description du trajet type**

Pierre Frigon (4)

"Les départs de voyageurs qui travaillent à leur compte, (...) se répartissent à peu près également entre le printemps (avril-mai) et l'automne (octobre-début novembre). Ils rentrent à Montréal en août et septembre, hivernent généralement dans la colonie une année sur deux."⁽¹⁾

Les voyages de traite pouvaient durer d'un an à 18 mois.⁽²⁾

De Montréal à la rivière des Outaouais, les eaux étaient calmes, à part celles des rapides de Lachine et du saut Saint-Louis. Lahontan décrit ce dernier comme "...petit Cataracte si violent qu'on fut contraint de se jeter dans l'eau jusqu'à la sceinture, pour trainer les Canots un demi quart de lieüe ⁽³⁾ contre le courant".⁽⁴⁾ À la Rivière des Outaouais, les difficultés commençaient vraiment. Voici la description que Lahontan fait, du trajet entre Montréal et Michillimakinac : "J'arrivai au Montréal le 9 juillet, après avoir sauté plusieurs Cataractes affreux dans la grande Rivière des Outaouas, & fait quinze ou vingt portages, entre lesquels il y en a de plus d'une lieüe de distance. De Missilimakinac à la Rivière des François la Navigation est assez assurée, car en côtoyant le Lac des Hurons on trouve une infinité d'Iles qui servent d'abri. On remonte cette Rivière avec assez de peine, car on trouve cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de trente, de cinquante, & de cent pas, ensuite on entre dans le Lac des Nepicerinis, d'où l'on fait encore un portage de deux lieües pour gagner une autre Rivière, où on saute six ou sept chûtes d'eau. De celle-ci on fait derechef un portage jusqu'à la Rivière Creuse qui se décharge par de semblables courants précipitez dans la grande Rivière des Outaouas, proche du lieu qu'on appelle Mataouan. On ne quitte plus cette Rivière, si ce n'est au bout de l'Isle de Monreal, où elle se perd dans le grand Fleuve de Saint-Laurent."⁽⁵⁾

À la lecture de cette description, on imagine facilement les efforts à déployer lors des portages. Les canots pouvaient contenir jusqu'à "20 quintaux". Un quintal valant 100 livres, c'est donc 2 000 livres (907 kg) que transportaient ces embarcations! Les canots étaient manoeuvrés par trois hommes. Ils étaient toutefois légers: "Ces bâtiments ont 20 pouces de profondeur, c'est-à-dire des bords jusqu'au plat des varangues; ils ont 28 pieds de longueur & 4 & demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils sont commodes par leur grande legereté & par le peu d'eau qu'ils tirent, il faut avouer, qu'ils sont en recompense bien incommodes, par leur fragilité; car pour peu qu'ils touchent ou chargent sur le caillou ou sur le sable, les crevasses de l'écorce s'entrouvrent, ensuite l'eau entre dedans, & mouille les vivres & les Marchandises. Chaque jour il y a quelque nouvelle crevasse ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on est obligé de les décharger à flot, & de les porter à terre, où on les attache à des piquets de peur que le vent ne les emporte; car ils pesent si peu que deux hommes les portent à leur aise sur l'épaule chacun par un bout."⁽⁶⁾

La légèreté des canots est un atout majeur : " ...il n'y a point de meilleure voiture au monde pour naviguer dans les Rivieres du Canada qui sont remplies de Cascades, de Cataractes & de courans. Car on y est obligé ou de les transporter par terre le long de ces passages, ou de les trainer dans l'eau le long du rivage, quand la rapidité des Rivieres n'est pas violente & que la rive n'est point escarpée."⁽⁷⁾

* Par mégarde, le volet IV - *Le contexte général de la traite des fourrures* a paru au numéro Hiver 1999, dérangeant ainsi la séquence prévue de parution. Nous nous rattrapons en faisant paraître ici le volet III. Nos excuses à tous.

Mais ces embarcations ont aussi des limites importantes : "*Ces Canots ne valent rien du tout pour la navigation sur les Lacs, où les vagues les engloutiroient si l'on ne gagnoit terre lorsque le vent s'éleve. Cependant on fait des traverses de quatre ou cinq lieues d'une Isle à l'autre; mais c'est toujours en calme & à force de bras, car outre qu'on pourroit être facilement submergé, on risqueroit à perdre les vivres & sur tout les Pelleteries qui sont la principale marchandise, pour peu qu'elles fussent mouillées. Il est vrai que ces Canots portent de petites voiles, mais il faut un temps à souhait pour s'en servir. Si le vent est un peu fort, quoi qu'en poupe, il est impossible d'en profiter sans s'exposer à faire naufrage. (...) & pour peu que les autres vents soufflent (à moins qu'ils viennent de la terre qu'on côtoye) on est obligé de gagner le rivage au plus vite, & de débarquer précipitamment le Canot avec toute sa charge, & attendre le calme.*"⁽⁸⁾

Ainsi donc, le péril était constant autant sur les rivières que sur les lacs. Et la marchandise ne souffrait pas l'eau! Les hommes devaient donc souvent faire preuve d'une bravoure et d'une endurance remarquables pour amener les pelleteries à bon port. Sans compter l'ennemi iroquois...

Au retour, la descente des eaux de la rivière des Ouatouais, des rapides du Saut Saint-Louis et des rapides de Lachine était tout aussi dangereuse à bord de ces embarcations qui menaient droit au désastre à la moindre collision. Toutefois, ils ne "portageaient" pas toujours. Souvent, c'est à genoux dans le canot qu'ils les descendaient, ces rapides! "*Les Canoteurs agissent successivement à genoux, debout, & assis, voici comment. Ils sont à genoux lors qu'ils descendent les petits Cataractes ou les Cascades des Rivieres. Ils sont debout, lors qu'ils piquent de fonds avec des perches pour refouler les courants & les rapides, & ils sont assis dans les eaux dormantes.*"⁽⁹⁾ Et les risques étaient grands! "*Je pensai périr au Saut (Saint-Louis)...à trois lieues de Montréal, car nôtre Canot ayant tourné dans les bouillons je fus transporté par la force du courant jusqu'au pied de ce Cataracte, sur quelques fonds plats de trois ou quatre pieds de profondeur, d'où Mr. le Chevalier de Vaudreuil me retira par un hazard extraordinaire*"⁽¹⁰⁾

Dans le prochain article nous parlerons de la "foire" de Montréal de 1685. Voir la note* à la page précédente concernant le dérangement de la séquence de cette série d'articles.

1- Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, essai, Boréal, 1988, p. 218

2- Lahontan, *Oeuvres complètes I*, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, PUM, 1990, p. 283

3- Lieue : lieue commune = 4,05 Km; une petite lieue = 3,24 Km; une grande lieue = 5,67 Km, Lahontan, tome 2, p. 1303

4- Lahontan, tome 1, p. 294

5- Lahontan, tome 1, pp. 438-439

6- Lahontan, tome 1, pp. 291-292

7- Lahontan, tome 1, p. 292

8- Lahontan, tome 1, p. 292

9- Lahontan, tome 1, p. 292

10- Lahontan, tome 1, p. 43



Rencontre à Montréal le 22 mai 1999

Depuis la mise en page de ce numéro, s'est tenue tel que prévu, l'assemblée générale annuelle de l'Association, le 22 mai dernier à Montréal. Le prochain numéro Été 1999 mettra en vedette cette grande réunion familiale des Frigon et racontera, entre autres, les rencontres-surprises de certains cousins qui ne s'étaient pas vus depuis des décennies.



Association des familles Frigon inc.

60, rue Dorion, c.p. 247, Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC G0X 2J0

Conseil d'administration

Président: Raymond Frigon, Ottawa, Ontario

Vice Président: Robert Frigon, Charny, Québec

Secrétaire: Louise Frigon, Ste-Anne de-la-Pérade, Québec

Trésorier: Gérald Frigon, Laval, Québec

Administrateur: Georges Frigon, Saint-Boniface, Québec

Administrateur: Ivanhoë Frigon III, Rock Forest, Québec

Administrateur: Jacques Frigon, Ottawa, Ontario

Administrateur: Jean-René Frigon, Trois-Rivières, Québec

Administrateur: Louis-Georges Frigon, Montréal, Québec

Administrateur: Paul Frigon, Cornwall, Ontario

Administrateur: Pierre Frigon, Saint-Hubert, Québec

Bulletin de l'Association: *Les Frigon / The Frigons*

Publication: 403-15, rue Murray, Ottawa, ON K1N 9M5

Tél: 613-241-5433 Fax: 241-9014 E-mail: rayfrigon@aol.com

Éditeur: Raymond Frigon Collaboratrice: Lucie Frigon

LES MEMBRES

Canada

Adrienne Frigon Cossette, Saint-Prospér QC
 Alain Frigon, Cap-Rouge, QC
 Albert Frigon, Lasalle, QC
 Aline Frigon, Prouxville, QC
 André Frigon, Prouxville, QC
 André Frigon, Trois-Rivières-Ouest QC
 Anita Frigon Guillemette, Montréal-Nord
 Anthony Frigon, Vancouver, B.C.
 Armande Frigon Ste-Anne-de-la-Pérade,
 Benoît Frigon, Saint-Hubert, QC
 Brigitte Frigon Martineau, Amos, QC
 Céline Frigon, Pierrefonds, QC
 Charles Frigon, Edmonton, AB
 Claude Frigon, Victoriaville, QC
 Claudette Frigon Giesinger, Longueuil, QC
 Claudette Chevrete Naud, Noyan, QC
 Daniel Frigon, Champlain, QC
 Danuèle Frigon, Champlain, QC
 Denis Frigon, St-Georges-de-Champlain, QC
 Denis Frigon, St-Louis-de-France, QC
 Denise Frigon, Ste-Marthe-du-Cap, QC
 Diane Frigon, Saint-Tite, QC
 Fernand Frigon, Laval, QC
 Fernande Bédard Frigon, Saint-Tite, QC
 Fiorina Frigon Croteau Ste. Geneviève de B.
 François Frigon, Montréal, QC
 François Frigon, Fabreville, Laval, QC
 Françoise Lewis, Montréal, QC
 Gabrielle Frigon Gagnon, Saint-Eustache, QC
 Gaëtan Frigon, Montréal, QC
 Georges E. Frigon, Saint-Boniface, QC
 Georgette Frigon Cormier, Baie-Comeau, QC
 Gérald Frigon, Saint-Prospér, QC
 Gérald Frigon, Laval, QC
 Gilles Frigon, Saint-Tite, QC
 Gilles Frigon, Trois-Rivières-Ouest QC
 Gilles Frigon, Amos, QC
 Ginette Frigon, Sainte-Rosalie, QC
 Gisèle Frigon Forget, Rockland, ON
 Guy Frigon, Brossard, QC
 Huguette Frigon, Cap-de-la-Madeleine QC
 Huguette Frigon, Sherbrooke, QC
 Ivanhoë III Frigon, Rock Forest, QC
 Ivanhoë jr Frigon, Amos, QC
 Jacinthe Frigon, Chicoutimi, QC
 Jacques Frigon, Ottawa, ON
 Jacques Frigon, Montréal, QC
 Jean-Claude Frigon, St-Louis-de-France, QC
 Jean-Claude Frigon, Montréal, QC
 Jean-Marie Frigon, Shawinigan-sud, QC
 Jeannine Frigon Skulski, Saint-Aimé, QC
 Jean-Paul Frigon, Falardeau, QC
 Jean-Paul Frigon, Louiseville, QC
 Jean-Louis Frigon, Saint-Léonard, QC
 Jean-Marie Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Jean-Paul Frigon, Louiseville, QC
 Jean-René Frigon, Trois-Rivières-Ouest, QC
 Jean-Yves Frigon, Brossard, QC
 Jude Frigon, Burlington, ON
 Julie Frigon Croteau, Ville Lasalle QC
 Kathleen Klein, Westmount, QC
 Laura Frigon, Coquitlam, BC
 Léonce Frigon, Saint-Prospér, QC
 Liliane Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Line Frigon, Longueuil, QC
 Lise Frigon, Longueuil, QC
 Lise M. Léonard, St-Sauveur-des-Monts, QC
 Louis Frigon, Saint-Léonard, QC
 Louise Frigon cnd, Montréal, QC
 Louise Frigon, Sherbrooke, QC

Louis-Georges Frigon, Montréal, QC
 Louis-Philippe Frigon, Montréal-Nord, QC
 Lucie Frigon Caron, Hull QC
 Lucie Frigon, Saint-Laurent, QC
 Madeleine Cloutier Frigon, Batiscan QC
 Madeleine Frigon, Trois-Rivières, QC
 Mainville Frigon, Gloucester, ON
 Marcel Frigon, Shawinigan-Sud QC
 Marcel Frigon, Yauoussoukro, Côte d'Ivoire
 Margo Frigon, Vancouver, BC
 Marguerite Frigon, Mont-Royal, QC
 Marie-Berthe Frigon, St-Hyacinthe, QC
 Marie-Jeanne Frigon Ross, Forestville, QC
 Mary Frego Coates, Kincardine, ON
 Maurice Frigon, St-Eustache, QC
 Maurice Frigon, Rawdon, QC
 Michel Frigon, Ottawa, ON
 Monique Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Nathalie Frigon, Montréal, QC
 Odette Frigon, Montréal, QC
 Paul Frigon, Almonte, ON
 Paul Frigon, Cornwall, ON
 Paul-Florian Frigon, St-Romuald, QC
 Pauline Frigon Couture, St-Bruno-de-Montarville
 Pierre Frigon, Saint-Hubert QC
 Pierre Frigon, Saint-Tite, QC
 Pierre Frigon, Sainte-Thérèse, QC
 Pierrette Frigon Bélanger, Montréal, QC
 Raymond Frigon, Ottawa, ON
 Raymonde Frigon, Rimouski QC
 René Frigon, Gloucester, ON
 René J. Frigon, Cap-de-la-Madeleine, QC
 Rita Frigon Cossette, Saint-Prospér, QC
 Rita Frigon Paré, Beloeil, QC
 Robert Frigon, Charny, QC
 Roger Frigon, Gatineau, QC
 Roger Frigon, Rimouski, QC
 Romuald Frigon, Kanata, ON
 Rosario Frigon, Montréal, QC
 Solange Lupien Frigon, St-Louis-de-France
 Suzanne Frigon, St-François-du-Lac QC
 Sylvie Frigon Naud, Cap-Rouge, QC
 Thérèse Frigon, Montréal, QC
 Thérèse Frigon, Montréal, QC
 Ursule Frigon, Saint-Prospér, QC
 Yves Frigon, Blainville QC
 Yves Frigon, Trois-Rivières-Ouest QC
 Yvon Massicotte, Trois Rivières-Ouest QC

États-Unis

Bernie Frigon, Dodge City, Kansas
 Bob Harvey, Saint-Johnsville, New York
 Corina Frigon, Solvay, New York
 Donald Frigon, Casper, Wyoming
 Edmond Frigon, Arvada, Colorado
 Edmund Frigon, Allyn, Washington
 Elaine Bessette Smith, Burlington, Vermont
 Gilles Frigon, Lahaina, Hawaii
 Henry F. Frigon, Kansas City, Missouri
 James Frigon, Topeka, Kansas
 John Frigon, Aptos, California
 Les Arseneau, Fountain Valley, California
 Louis Frigon, Solana Beach, California
 Luc Frigon, Memphis, Tennessee
 Merlyn Frigon, Scottsdale, Arizona
 Peter Johnstn Provincetown, Massachusetts
 Phil Frigon, Clay Center, Kansas
 Richard Frigon, Medfield, Massachusetts
 Richard Frigon, Niceville, Florida
 Steven Frigon, San Diego, California
 Teresa Frigon, USS Cimarron, Hawaii
 William Frigon, Enfield, Connecticut

Membres actifs au 20 mai 1999: 124 sur environ 1000 familles Frigon en Amérique